

Des maîtres entretenus aux ingénieurs, 1819-1971

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Des maîtres entretenus aux ingénieurs, 1819-1971 : formation professionnelle et enseignement technique dans les arsenaux et établissements de la Marine / Jean André Berthiau ; sous la direction de Jean Tulard

A pour autre édition sur le même support : Des maîtres entretenus aux ingénieurs formation professionnelle et enseignement technique dans les arsenaux et établissements de la Marine (1819-1871) Jean-André Berthiau 1997 2 vol., 522 p.

Auteur(s) : Berthiau, Jean André (1932-2021)

Autre(s) responsabilité(s) : Tulard, Jean (1933-....) historien (Directeur de thèse)

Publication : Vincennes : Service historique de la marine, 1999

Fabrication / Impression : Vincennes : Service historique de la marine

Description matérielle : 1 vol. (589 p.) : ill., couv. ill. en coul. ; 24 cm

ISBN : 2-11-091842-X

Classification décimale Dewey : 359.007

Note(s) : En appendice, choix de documents

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 419-422. Index

Note de thèses et écrits académiques : Texte remanié de de Thèse de doctorat Histoire Paris 4 1997

Résumé ou extrait : "Au début du XIXe siècle, la marine "entretient" dans ses arsenaux un certain nombre de maîtres dans chaque corps de métier intervenant dans la construction et la maintenance de la flotte. Leur solde est annuelle, on dirait aujourd'hui qu'ils jouissent d'un contrat à durée indéterminée. La "maistrance" comprend les "maîtres entretenus" et les "contremaîtres", ces derniers font partie du personnel ouvrier. En 1819, un enseignement spécifique est mis en place dans les ports pour les ouvriers destinés à la maistrance. Les changements techniques dans les constructions navales entraînent adaptation des programmes et réorganisations des écoles, notamment en 1868 avec l'instauration de deux niveaux d'enseignement. En 1912, les écoles de maistrance deviennent école techniques des arsenaux, et

demeurent dispersés dans les ports. La création en 1934 du brevet d'ingénieur diplômé E.T.S.M. marque la reconnaissance de la valeur de l'enseignement dispense à l'École technique supérieure une véritable grande école voit le jour avec l'implantation unique à Aurillac en 1943, suivie de l'installation à Brest-Pontanézen en 1949. L'école technique supérieure laisse la place en 1971 à l'E.N.S.I.E.T.A. Elle perd alors sa spécificité constructions navales avec la sortie de la dernière promotion E.T.S.M. 68, et l'entrée de la promotion E.N.S.I. 71. Pendant de longues années, les effectifs de la maistrance sont très réduits et peu d'anciens élèves des écoles accèdent au grade de maitre. Les soldes sont très modestes. Les statuts s'améliorent lentement avec la création en 1965 du grade de maitre principal. Ceux-ci deviennent ensuite adjoints techniques, officiers puis ingénieurs, des directions de travaux, enfin ingénieurs des études et techniques d'armement. La carrière des officiers des directions de travaux était limitée au grade de commandant. Aujourd'hui, le corps des ingénieurs des études et techniques d'armement dispose d'une hiérarchie complète."

Sujet - Nom commun : Construction navale militaire -- France -- 19e siècle

Construction navale militaire -- France -- 20e siècle

Ingénieurs -- Formation -- France -- Histoire

Bases navales -- Personnel -- Formation -- France -- Histoire